

Courrier envoyé nord éclair voix du nord jamais paru?

Crèches : Mme Cousin où étiez vous depuis l'étude de 2008, les groupes de travail de 2009, aux réunions d'organisations de 2012, et aux accidents de travail liés aux TMS (troubles musculo-squelettiques) et aux RPS (risques psycho-sociaux, stress) 2013?

Mme Mélanie COUSIN est intervenue sur Grand Lille TV le 20 novembre 2013 en réponse à un reportage sur les crèches. Lors de cet interview, la CGT et FO avaient mis en exergue le mécontentement des agents municipaux. En effet, lors des groupes de travail de 2009, les agents des crèches avaient revendiqués le manque d'effectif pour palier aux absences, les problèmes de prises de pauses, les problèmes d'ergonomie par rapport au matériel. En 2012, un nouveau groupe de travail avait été mis en place et les mêmes problèmes avaient émergés.

Pour la CGT, Mme COUSIN intervient maintenant alors que depuis 2008 nous n'arrêtons pas d'alerter les problèmes des crèches. Elle nous évoque d'une part que le taux d'encadrement est supérieur à Roubaix par rapport aux autres villes, *oui mais l'encadrement est-il bien reparti en fonction des besoins de chaque crèche ???(D'après les agents, non)*

Puis d'autre part que les crèches ne manquent pas de matériel, *et donc pourquoi les agents ont exprimés des dépenses personnelles telles que des bacs à linge, des coussins....lors du CHS du 25/10/2013 devant certains élus (dont vous n'y étiez encore pas) ???* La CGT et F.O. qui défendent les intérêts des agents des crèches n'a eu de cesse de remonter les dysfonctionnements et les revendications des agents en 2009 puis en 2012 et dernièrement lors de la grève du 25 octobre 2013. La CGT n'admet pas que Mme COUSIN élue à l'animation des conseils de crèches puisse s'exprimer sans connaître les tenants et les aboutissants car elle donne l'impression qu'il n'y a aucun problème dans les crèches. **Et donc pourquoi, lors de la grève des agents des crèches du 25 octobre 2013, plus de 80% des agents (42 agents) y ont participé, Mme Cousin ???**

Pour rappel, la CGT a déposé 3 droits d'alerte concernant la crèche Fourmies dont un qui faisait suite à 5 accidents de travail dans cette même crèche, la même semaine. Un Comité Hygiène et Sécurité (CHS) s'est tenu le 25 octobre 2013. Et, il a été acté un bon nombre de mesures répondant en partie aux attentes des agents : l'achat de fauteuils adaptés, la formation des agents remplaçants les cuisiniers, un accompagnement conduit par un organisme extérieur, la possibilité pour les agents de recourir à la psychologue de la ville et une étude pour revenir à 2 sections au lieu de 3. **Etait-il nécessaire d'en arriver à une grève le jour du CHS ???** Nous à la CGT, on pense que oui. Car l'attitude à nier l'évidence,

nous montre que nous avons eu raison de mettre en place un rapport de force afin de faire prendre conscience des problèmes à l'administration.

Sans la mobilisation d'une quarantaine d'agents des crèches, nous sommes certains que la ville n'aurait pas cédé le dixième de ce que les agents ont obtenu.

En 2008, une étude de la médecine du travail avait mis en évidence les troubles musculo-squelettique. Et aujourd'hui, il ressort de plus en plus des agents en stress permanent, en dépression (RPS). Le cumul des deux problèmes ne peut qu'accentuer le malaise des agents, et bien sûr, les enfants de Roubaix en compatiront.

Si les crèches fonctionnent bien, c'est certainement grâce au travail acharné et dévoué de ses agents. Et notre contribution dans cette action syndicale de la CGT et F.O. a été réalisée pour que les agents travaillent dans de meilleures conditions et que le service rendu à la population roubaisienne soit de meilleure qualité.

Pour la CGT des Communaux de Roubaix

Frédéric Weytsman

Secrétaire Général